



Besoin de conseils, le Crous nous reclame 8000 euros car Cautionn

Par **Aurelie11**, le **17/01/2011** à **03:51**

Bonsoir Crous,

J'espère que tu viens encore sur ce site et que vous ou une autre personne pourra m'aider. Ma mère se retrouve dans la meme situation que vous.

Elle s'est portée cautionnaire solidaire pour mon cousin pour son logement au crous pour l'année 2002-2003.

Et il y a 3 semaine ma mère reçoit un courrier du Crous lui reclamant un montant de 8000 euros pour un loyer impayé de 2006 à 2008.

Avant ça elle n'avait jamais rien reçu

l'acte de caution que ma mère avait signé concernait uniquement la première année d'occupation et apparemment mon cousin avait perdu son titre d'occupation depuis 2004 car n'avait plus fait renouvelé son bail mais a quand meme continué a resider dans le logement.

Ma mère compte meme engager un avocat pour faire annuler cette poursuite.

Pensez vous que cela aidera?

Pouvez vous nous dire comment s'est terminé votre histoire?

Je vous remercie

Par **Domil**, le **18/01/2011** à **17:52**

[citation]'acte de caution que ma mère avait signé concernait uniquement la première année d'occupation[/citation]

Vous avez cet acte de caution. Il donne bien comme fin d'engagement une date précise ?